CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E16451** **VALABLE JUSQU'AU** **10/12/2027**

ÉDITÉ LE 07/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1979

Forme juridique : SAS

Capital : 26 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY EVRY

Siret : 316 202 431 00029

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 2100509-0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011172958004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011172958004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : SOCIETE SCHANG

86 RUE DE PARIS
91120 PALAISEAU

Téléphone : 01 60 10 48 48 **Fax :** 01 60 10 73 40
Portable : 06 80 70 98 70

Responsabilité légale :
SCHANG MARC PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : veronique.schang@orange.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 927 152 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	8	06/10/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/10/2026 12:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.